

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 8 avril 2013, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Le siège du district 7 est vacant.

Sont également présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

13-04-365 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 8 avril 2013 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Frais de déplacement / Délégation / Visite de stations d'épuration / Système de gestion des odeurs
3. Période de questions
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

13-04-366 FRAIS DE DÉPLACEMENT / DÉLÉGATION / VISITE DE STATIONS D'ÉPURATION / SYSTÈME DE GESTION DES ODEURS

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise MM. Guy Pilon, maire, Paul Dumoulin, conseiller du district 8, Martin Houde, directeur général adjoint, Christian Gendron, directeur du Service des eaux, ainsi que deux (2) ingénieurs de la firme Les Services exp inc. à participer à une délégation en vue de prendre connaissance des pratiques innovatrices en matière de gestion des odeurs dans certaines stations d'épuration des eaux de la région de Toronto et autorise, en conséquence, le trésorier à acquitter leurs frais de transport;

QUE le trésorier soit également autorisé à rembourser aux participants, sur présentation des pièces justificatives, les frais de repas;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1605.

« ADOPTÉE »

13-04-367 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

13-04-368 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 33 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier